

Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

Arrêté du 8 décembre 2025 modifiant l'arrêté du 11 décembre 2024 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Normandie

NOR : SFHZ2530554A

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu l'article 119 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1432-3 et D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu l'arrêté du 11 décembre 2024 modifié portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Normandie,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Normandie, avec voix consultative, au titre des représentants du personnel, élus par leurs pairs au sein du comité d'agence et des conditions de travail prévu à l'article L. 1432-11 du code de la santé publique :

- Abibou SALL, titulaire.

Article 2

La secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 8 décembre 2025.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef de service du Pôle santé ARS,
Yann DEBOS